

Réunion Ateliers Mairie /Comité des citoyens 7-12-24

Monsieur Darmois présente les projets de la Mairie, en cours ou à venir : liste non exhaustive

- Maison des étangs : Aménagement de la zone des étangs avec un objectif pédagogique + des circulations douces (vélos, marche à pieds) + accueil public notamment Club House du Golf
- Aménagement quai F. Faure : Vélo + voies douces ; 3^e et dernière tranche vers le camping : début 2025 - suppression subvention pour aménagement (député) entraîne des difficultés pour finir le 2^e tronçon actuellement en cours (comment finir sans décision d'aide du département)
- Passage en ampoules LED du théâtre : 150000€-retour sur investissement 4-5 ans
- Réhabilitation de la mairie : Isolation, etc... en réflexion ; non prioritaire mais à prévoir – Coût envisagé 2.5M euros
- Contrôle accès aux bâtiments : Remplacer les clés par des accès par badge, augmente la sécurité (mairie, salle d'armes, Bâtiments des services)
- Rénovation parc Alexis Vastine : le bâtiment présente beaucoup de contraintes, il y a de nombreuses fuites énergétiques ; étude envisagée avec des phasages de rénovation
- Plan réhabilitation des écoles : Projet sur plusieurs années
- Programme sécurisation des écoles : Agent Présent Pour aider aux sorties d'école -Réfection des passages piétons-
- Rénovation des aires jeux : 6 aires au total - 2 City Stade - Rénovation avec des aides (80% par l'Etat)
- Place du centre culturel dans le quartier Doult-vitran : À aménager avec un traitement des eaux pluviales
- Modernisation de l'éclairage public (Passage en LED) : 20% de réaliser actuellement , les 80% restants sont planifiés pour un coup de 3 M d'euros –rentabilité au bout de 8 ans avec une baisse effective de la consommation de 73% - sur Saint-Germain, il y aura des ajouts de mâts d'éclairage ; il est envisagé un ajout de module de contrôle de vitesse des véhicules sur l'éclairage public (1500€/module) s'il est possible de pouvoir verbaliser les excès de vitesse (contrôle aspect juridique en cours)
- Vidéoprotection : 50 caméras sont effectives - 40 sont en prévisions d'installations sur 2025 ; C'est la gendarmerie qui prendra la décision des emplacements
- Aménagement du poste police municipale : En cours installation au rez-de-chaussée de la salle de la Risle
- Remplacement du pont F. Faure : Réflexion en cours (circulation double sens- passage vélo+piétons)
- Cheminement zone de la Fonderie : Projet juridiquement complexe car il y a plusieurs zones privées
- Aménagement des quartiers dont prioritaires :
 - o Rénovations urbaines –Villa –Passerelle
 - o Transformation de la friche Enedis en pôle de stationnement
 - o Proximité école Hélène Boucher : Implantation de 2 terrains de basket (un classique - un enfant) ; Réfection sols piste athlé + terrain de handball
 - o Dépollution zone de la cartonnerie + aménagement
- Renaturation Centre ville.
- Développement de la mobilité douce sur l'ensemble de la commune
- Développement Espace photovoltaïque sur l'ensemble de la ville : Projet avec beaucoup de contraintes
- Propreté de la ville et déjection canine
- Démocratie participative : Comité des citoyens /cafés citoyens/Comité des jeunes
- Révision plan de l'urbanisme PLUI : Sur 2-3 ans - Occasion de protéger des zones naturelles ; C'est un travail très important d'anticipation car les impacts et conséquences seront nombreux et durables. Les révisions du PLUI en cours :
 - o le réseau chaleur

- le nouvel hôpital
- les logements sociaux
- La voie ferrée Quel devenir ? Pas de décisions, toutefois la SNCF est OK pour remettre de l'enrobé ; désaccords sur la définition du projet entre la mairie d'Honfleur et le président de la Communauté de communes : à voir les évolutions possibles.
- Terrain de foot : Réfection réalisée près du parc A.Vastine
- Guichet unique communautaire : Accueil et réponses aux questions en mairie : la restructuration commencée est à poursuivre
- Développement du tourisme
- Forêt comestible : Travail pédagogique -Ruches –verger - un espace à aménager encore
- Résidence senior : 100 appartements livraison en 2025
- Résidence albatros : projet de reprise des logements par une structure associative
- Foyer VIF (Violences IntraFamiliales) : Réflexion en cours pour mettre à dispo 5 à 6 appartements de répit
- Extension + rénovation du réseau de chauffage : Travaux d'ampleur sur environ 15 km – Occasion de réfection des trottoirs ou de portions du réseau d'eau. A travailler.

Dispatching des personnes présentes (élus/comité) sur 3 ateliers :

- Atelier mobilité communale
- Atelier propreté commune (gestion déjections canines)
- Atelier renaturation

Atelier renaturation

Présentation M. Louvel – Elue

- ✓ 1^{er} objectif projet : identifier les îlots de chaleur en ville,
- ✓ 2^e objectif : créer des îlots de fraîcheur à la place, développer les espaces natures pour que les habitants en profitent – Plusieurs solutions proposées : Déminéraliser (Ex enlever les pavés) et Revégétaliser.

La renaturation est intégrée dans le projet Trame verte (Circulation des personnes, des animaux, voies vertes ...).

Pour accompagner le projet de nombreuses contraintes techniques sont à prendre en compte avant de se projeter, notamment l'implantation des réseaux et les éventuelles contraintes architecturales (Monuments de France, Parc des boucles de la Seine...).

Une étude-esquisse de l'architecte paysagiste Mr Craquelin mandaté par la Mairie, est présentée (book plusieurs photos/esquisses) ; 13 Espaces ont été retenus /envisagés (À chiffrer).

Il est à noter que l'aspect Culturel (À quoi servent ces lieux , ex : espace de danse, de réunion, ciné plein air..) et l'aménagement futur (bancs – chaises..) devront être réfléchis en même temps que le projet de renaturation. Ci après la liste des lieux :

- Jardin public /Service espaces verts-serres (A Envisager comme un espace commun, ex : jardins suspendus du Havre)
- Espace Place Louis Gilain
- A bord du Palais de justice (voir si une suite est à donner au projet)
- Promenade jardins ouvriers (Allée J. Lemire)
- Rue du pré Baron
- Cours École Hélène Boucher
- Cours Ecole Louis Pergaud
- 2 Cimetières (Saint Germain et Pont-Audemer)

- Place Charles de Gaulle (de l'Eclat vers les immeubles)
- Sente entre Saint Ouen et la placette des Carmes
- Les venelles
- Abord de la médiathèque
- Parc du Vivier

2025 : Demande de financement à faire après chiffrage,

2026 : Dès financement, étude concrète de faisabilité et lancer d'un marché Public

Tout ce qui peut être fait en régie, par le service des Espaces verts, dans la mesure de leurs possibilités (effectif, temps, matériel) sera fait en interne.

Éléments de réalisation : Simple, peu couteux, peu consommateur en eau et en entretien (taille/désherbage)

La place du comité ds la globalité du projet renaturation porté par la Mairie :

- 1 Recevoir l'information des avancées du projet renaturation,
- 2 Echanger sur les différents sous projets
- 3 Définir le degré d'implication/sous projets (A revoir selon avancées)

Projet du Parc du Vivier :

Décision suite aux échanges lors de l'atelier : 1^{ère} réunion à planifier en Janvier/Février 2025 au plus tard (M. Louvel va proposer des dates) :

- Réunion d'informations sur le contexte du parc, les contraintes techniques et réglementaires à prendre en compte avant de se projeter
- Réunion en présence des experts secteurs (technique/réglementaire...)
- Réunion avec M. Louvel, AL Malbranche, les membres intéressés du comité citoyens.